Poissons nouveaux ou rares du Congo français,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

Les riches collections ichtyologiques rapportées au Muséum, en 1886, par la Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza) renferment une grande quantité d'exemplaires particulièrement intéressants et qui méritent une revision détaillée.

En effet, parmi les nombreuses espèces composant ce bel envoi, qui figurèrent à l'exposition de la mission, se trouvaient bon nombre de Poissons nouveaux distingués déjà en 1886 par M. le professeur Vaillant, mais qui furent simplement nommés sans diagnoses dans un article général sur cette exposition [1]. Aussi plusieurs de ces animaux ont-ils été décrits depuis, soit par M. Vaillant lui-même, soit par M. Günther, Mlle Schilthuis, nous-même [2] et surtout M. Boulenger, qui vient de publier tout récemment un ouvrage particulièrement complet sur la faune ichtyologique du Congo [3]. Néanmoins, quelques espèces paraissent être restées jusqu'ici absolument inédites: c'est d'elles que nous nous occuperons ici.

Nous croyons utile, en outre, de donner une liste des Poissons de cette collection les plus remarquables soit par leur rareté, soit par leur nouveauté, en ayant soin de les faire suivre du nom de leur localité d'origine.

Les Poissons de la mission de l'Ouest africain proviennent, en effet, de deux bassins différents, celui de l'Ogôoué et celui du Congo. Ils ont été récoltés principalement à Adouma, Franceville sur l'Ogôoué; à Nganchou et Brazzaville sur le Congo même et dans les affluents de la rive droite de ce fleuve, à Mokaka sur le Sangua, à Lékila, Diélé, Lékéti sur l'Alima.

Polypteridæ... Polypterus retropinnis Vaillant. — Diélé.

Mormyridæ... Mormyrops masuianus Boulenger. — Mokaka.
— Marle Schilthuis. — Diélé.
— Vaillanti Pellegrin. — Diélé.
Petrocephalus simus Sauvage. — Adouma.
Marcusenius sphekodes Sauvage. — Adouma.
— nigripinnis Boulenger. — Diélé.
Gnathonemus Moorii Günther. — Adouma, Lékéti.
— Stanleyanus Boulenger. — Nganchou.
— Kutuensis Boulenger. — Diélé.

(1) Exposition de la mission de Brazza au Muséum, *Revue scientifique*, 3 juillet 1886, t. XXXVIII, p. 17.

(2) J. Pellegrin, Poissons nouveaux du Congo français. *Bull. Mus.* 1900, n° 3, p. 98.

(3) Boulenger, Poissons nouveaux. *Ann. Mus. Congo.* Zool. I., t. I, fasc. 1 à 5, nov. 1898 à déc. 1899.

Cyprinidæ	Labeo cyclorhynchus Boulenger. — Nganchou.
	Barilius Kingsleyæ Boulenger. — Mokaka, Lékila.
Characinidæ . .	Hydrocion lineatus Bleeker. — Nganchou.
	Phago Boulengeri Schilthuis. — Diélé.
	Mesoborus crocodilus nov. gen. — Diélé.
	Neoborus ornatus Boulenger. — Mokaka.
	Distichodus notospilus Günther. — Diélé.
	— lusosso Schilthuis. — Mokaka.
	— fasciolatus Boulenger. — Nganchou.
	— altus Boulenger. — Diélé.
	Alestes macrophthalmus Günther. — Adouma, Brazzaville.
	— Liebrechtsii Boulenger. — Alima moyen.
	— Fuchsii Boulenger. — Nganchou.
	Bryconæthiops Mocquardianus Thominot. — Adouma.
	— Boulengeri Pellegrin. — Adouma.
	Petersius Hilgendorfi Boulenger. — Diélé.
	Xenocharax spilurus Günther. — Adouma, Franceville.
	— crassus Pellegrin. — Lékéti.
	Citharinus gibbosus Boulenger. — Nganchou.
Siluridæ.	Synodontis Afro-Fischeri Hilgendorf. — Nganchou.
	— polyodon Vaillant. — Adouma.
	— notatus Vaillant. — Nganchou.
	Gephyroglanis ogooensis nov. sp. — Adouma.
	Peltura scaphyrhynchura nov. sp. — Diélé.
Cichlidæ.	Lamprologus congoensis Schilthuis. — Nganchou.
Labyrinthici . .	Ctenopoma Kingsleyæ Günther. — Franceville, Diélé.
	— nanum Günther. — Franceville.
	— ocellatum Pellegrin. — Mokaka.
	— acutirostre Pellegrin. — Diélé.

Mesoborus nov. gen.

La forme se rapproche du genre *Paraphago*. Les mâchoires sont massives, la supérieure triangulaire, l'inférieure trapézoïde; les prémaxillaires sont synarthrosés ainsi que les dentaires. Il existe deux rangées de dents aux deux mâchoires, une rangée externe formée de dents antérieures, grandes, en forme de canines et de dents latérales pointues, comprimées, à pointe dirigée en arrière, habituellement sans pointe secondaire, et une rangée interne de dents très petites. La tête est dépourvue d'écailles. Les narines sont très rapprochées de l'œil, séparées par une petite valvule. Les ouvertures branchiales sont largement ouvertes, les membranes branchiostèges, comme dans le genre *Neoborus*. Le corps est allongé, comprimé. Les

écailles petites sont fortement ciliées. La ligne latérale est complète, à tubes droits, non ramifiés. Il n'y a pas d'appendice écailleux à la base de la ventrale. La dorsale est située au-dessus des ventrales. L'adipeuse, courte, est bien développée.

M. Boulenger faisait récemment remarquer que, dans la famille des Characinidés, les genres *Eugnathichthys, Paraphago, Phago, Neoborus, Ichthyoborus* constituaient un groupe à part, celui des *Ichthyoborinæ*. Ce genre nouveau vient encore relier plus intimement ces cinq genres au milieu desquels il vient se placer.

Par la forme, en effet, par la présence de deux séries de dents à chaque mâchoire, par l'absence d'appendice écailleux à la base de la ventrale, il se rapproche beaucoup du genre *Paraphago* créé en 1899 par M. Boulenger, mais la présence de dents canines en avant des mâchoires indique ses affinités avec les genres *Ichthyoborus* de Günther et surtout *Neoborus*, formé aussi en 1899 par M. Boulenger[1] et dont le Muséum a la bonne fortune de posséder deux spécimens provenant également de la mission de Brazza.

Les caractères qui permettront de distinguer dans ce groupe le genre *Mesoborus* seront donc les suivants :

Dents canines sur le devant des mâchoires qui sont armées de deux séries de dents; nageoire dorsale au-dessus des ventrales : pas d'appendice écailleux à la base des ventrales; écailles petites, ciliées.

Mesoborus crocodilus nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 4 fois 1/2 dans la longueur totale (y compris la caudale); la longueur de la tête, 3 fois 1/3. La largeur de la tête est contenue 3 fois dans sa longueur; le diamètre de l'œil qui est très grand, 4 fois 1/2. La mâchoire supérieure atteint presque la verticale abaissée du bord antérieur de l'œil. Il y a 2 canines principales à l'extrémité de la mâchoire supérieure, suivie d'une ou de deux plus petites; 4 principales à la mâchoire inférieure, sans compter 2 petites dents coniques médianes. La bouche fermée, les deux canines supérieures dépassent en avant la mandibule; une encoche latérale existe dans la mâchoire supérieure pour faire place aux canines inférieures ; ces dents sont assez inégales. On compte 28 dents latérales environ de chaque côté et à chaque mâchoire pour la rangée externe ; celles de la rangée interne sont très petites, mais nettement visibles. Les os du dessus de la tête sont striés. Les bords operculaires dessinent à la partie inférieure de la tête une sorte d'X. La dorsale est située au-dessus des ventrales; l'origine de ces dernières nageoires correspond au 7ᵉ rayon de la dorsale, qui comprend 18 rayons, dont 14 branchus, le plus long égalant la moitié de la longueur de la tête. L'adipeuse recouverte à sa base de petites écailles est plus rapprochée de la caudale que de la dorsale ;

[1] *Ann. Mus. Congo.* Zool. I. Fasc. 4, p. 76 et 78.

elle commence au-dessus du 10ᵉ rayon de l'anale. Celle-ci est composée de 14 rayons, dont 11 branchus. Les pectorales un peu plus longues que les ventrales se terminent bien en avant de l'origine de ces dernières nageoires. On compte onze séries d'écailles entre la ligne latérale et les ventrales. La caudale à lobes arrondis est entièrement recouverte de petites écailles. La coloration est brun jaunâtre avec des traces de deux séries de grandes taches noires, latérales, alternantes, les inférieures au nombre d'une dizaine traversant la ligne latérale ; les nageoires sont plus ou moins distinctement marquées de noir.

D. 18; A. 14; P. 17; V. 10; L. lat. 96; L. transv. 14/15.

N° 86-377. Coll. Mus. — Diélé. Mission de l'Ouest Africain. (M. de Brazza.)

Longueur totale, 265 millimètres.

Gephyroglanis ogooensis nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 5 fois 1/4 dans la longueur, jusqu'à l'extrémité du milieu de la caudale ; la longueur de la tête, 3 fois 1/2. Le grand diamètre de l'œil, de forme ovale, est contenu 4 fois 1/2 dans la longueur de la tête, 1 fois 1/3 dans l'espace interorbitaire. La partie supérieure de la tête est granulée, l'opercule nettement strié. Le museau formant un cône assez obtus dépasse sensiblement la mâchoire inférieure ; sa longueur égale deux fois, chez l'adulte, le grand diamètre de l'œil. Le prolongement occipital est plus long que large et en contact avec le bouclier de l'interépineux. Le barbillon nasal, fort court, équivaut à la moitié du grand diamètre de l'œil ; le barbillon maxillaire égal aux 3/4 de la longueur de la tête atteint l'opercule. Le barbillon mandibulaire externe fait environ la 1/2 de la longueur de la tête : l'interne arrive aux 2/3 de l'externe. La dorsale est composée d'une épine finement striée et armée en arrière de petites denticulations et de 6 rayons mous dont aucun n'atteint l'adipeuse. Celle-ci est à peu près aussi longue que haute. L'épine de la pectorale dépasse un peu la moitié de la longueur de la tête ; son bord interne est muni d'une quinzaine de dents réclinées assez fortes. Les ventrales atteignent, chez l'adulte, l'origine de l'anale. Celle-ci comprend 16 rayons, dont 2 rudimentaires et 10 branchus. La caudale est profondément échancrée : ses lobes sont très allongés et pointus, le supérieur surtout qui dépasse notablement l'inférieur. Les canaux mucipares au-dessous de l'œil et les ramifications de la ligne latérale sont bien développés. La couleur est brunâtre au-dessus, d'un blanc argenté sur les côtés et le ventre. On voit un petit point noir à la partie supérieure de la fente branchiale ; les nageoires sont gris foncé.

D. I, 6; A. 16; P. I, 9; V. 6.

N° 86-422. Coll. Mus. — Adouma (Ogôoué). Mission de l'Ouest Africain. (M. de Brazza.)

Longueur totale, 320 millimètres.

Le genre *Gephyroglanis* formé l'année dernière par M. Boulenger[1] comprend deux espèces du Congo, *G. congicus* et *G. longipinnis*, entre lesquelles vient se placer l'espèce de l'Ogôoué que nous décrivons ici, qui emprunte à l'une et à l'autre divers caractères, mais que distinguent surtout la forme de la caudale et la longueur de l'anale.

Peltura scaphyrhynchura nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 9 fois environ dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 5 fois. La tête est en forme de proue; son profil supérieur est légèrement arrondi : sa plus grande largeur est comprise 1 fois 1/3 dans sa longueur. Les narines sont situées à une grande distance de l'extrémité du museau et écartées l'une de l'autre. Les 6 barbillons sont gros, courts et verruqueux. Les barbillons maxillaires ne font guère plus du tiers de la longueur de la tête. La lèvre supérieure est très verruqueuse : elle dépasse notablement l'inférieure. Le prolongement occipital étroit, plus long que large, est en contact avec le bouclier de l'interépineux. Les yeux petits, situés au deuxième tiers de la longueur de la tête, sont séparés par une distance près de 2 fois égale à leur diamètre. La dorsale est placée au milieu de l'espace qui sépare les pectorales des ventrales ; elle est composée d'un premier rayon flexible un peu plus long que la tête et de 7 branchus progressivement décroissants. Une petite adipeuse commence plus près de la fin de la dorsale que du début de la caudale. L'anale est à 9, rayons dont 7 branchus. La pectorale est composée d'une épine faible, dont le bord externe est garni de soies et de 10 rayons branchus; elle n'atteint pas la ventrale. Celle-ci comprend une épine flexible et 5 rayons, dont l'extrémité dépasse l'origine de l'anale et se termine sur la verticale abaissée du début de l'adipeuse. On compte 15 boucliers dorsaux et 12 ventraux qui se rejoignent sur le pédoncule caudal aplati et complètement cuirassé, et forment encore 8 anneaux rappelant assez la disposition qu'on observe dans le genre américain *Loricaria*, avec lequel ce Silure présente certaines affinités morphologiques. La couleur générale est brunâtre; les nageoires brunes sont transversalement divisées par une large bande claire. Il existe un point noir à l'origine des rayons de la caudale.

D. I, 7; A. 9; P. I, 10; V. I, 5.

N° 86-424. Coll. Mus. — Diélé. Mission de l'Ouest Africain. (M. de Brazza.)

Longueur, 123 millimètres (caudale mutilée).

Ce Poisson, désigné en 1886 par M. le professeur Vaillant sous le nom de *Doumea scaphyrhynchura* et «remarquable par l'aplatissement du pédon-

[1] *Ann. Mus. Congo.* Zool. I. Fasc. 3, p. 42, et Fasc. 5, p. 109.

cule caudal et le mode de cuirassement de celui-ci», doit rentrer dans le genre *Peltura* formé postérieurement par M. Perugia[1], qui le sépare du genre de M. Sauvage «surtout à cause de l'important caractère d'avoir le corps partiellement cuirassé». Cette espèce à laquelle nous conservons le nom donné par M. Vaillant se distingue nettement de *Peltura Bovei* Perugia, aussi du Congo, par la longueur plus grande de la tête, la situation des narines, le nombre des rayons de la pectorale, les barbillons plus courts.

Moeurs et Métamorphoses d'une Tenthrède appartenant à la faune tunisienne,

par L.-G. Seurat.

Lors de mon dernier voyage en Khroumirie (Régence de Tunis), j'eus l'occasion de rencontrer, au mois de juin 1899, quelques jeunes Chênes-liège non encore démasclés, dans la couche subéreuse desquels s'étaient établies de nombreuses larves de Tenthrèdes ; chacune de ces larves avait creusé une galerie sensiblement normale à la surface de l'écorce, de 2 à 3 centimètres de longueur, s'avançant jusque dans la région profonde de l'écorce, et terminée en cul-de-sac dans cette région, à section sensiblement circulaire, de 2 millim. 1/2 à 2 millim. 3/4 de diamètre, ouvertes à l'extérieur par un trou arrondi, de même calibre. Ces larves, ramenées en France, ont continué à vivre et se sont nymphosées dès les premiers beaux jours de cette année ; j'ai pu obtenir, dès les premiers jours d'avril, de nombreux spécimens des deux sexes du *Strongylogaster Desbrochersi* Konow, et du *Strongylogaster Desbrochersi* var. *lepticus* Konow.

Description de la larve. — La larve est d'une couleur générale vert d'herbe. Elle comprend une tête assez volumineuse, bien distincte, trois segments thoraciques portant chacun une paire de pattes articulées, et dix segments abdominaux.

La tête porte latéralement, et très en arrière, deux yeux bordés d'un large cercle noir; en avant, deux antennes courtes, massives, coniques, cinq-articulées, l'article terminal étant de couleur brune; les antennes sont situées de chaque côté des mandibules et entourées d'un cadre chitineux arrondi.

[1] A. Perugia, *Intorno ad alcuni Pesci raccolti al Congo dal capitano G. Bove. Ann. mus. civ. Genova*, 2e série, X, 1890-91, p. 972.